

COMMUNIQUÉ RÉGLEMENTÉ

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 ET LA DOCUMENTATION Y AFFÉRENTE

Paris, le 8 avril 2020

INFORMATIONS CONCERNANT LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date et lieu

L'Assemblée générale annuelle de Klépierre se tiendra le jeudi 30 avril 2020 à 15 heures.

Le contexte exceptionnel de l'épidémie de Covid-19, les mesures législatives récemment adoptées ainsi que les dispositions prises par le Gouvernement pour freiner la circulation du virus, ont conduit le Directoire de Klépierre à revoir le dispositif habituel de cet événement.

Ainsi, initialement prévue au Pavillon Cambon Capucines (46 rue Cambon, Paris 1^{er}), l'Assemblée générale aura exceptionnellement lieu au siège social de la Société (26 boulevard des Capucines, Paris 9^e), hors la présence physique des actionnaires et des autres membres et personnes ayant le droit d'y participer.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique « Finance / Assemblée Générale / 2020 » du site Internet de Klépierre (www.klepierre.com), qui est régulièrement mise à jour de toutes les informations nécessaires pour leur permettre de suivre cet événement et d'exercer leurs droits.

Modalités de vote

Les actionnaires disposent de plusieurs possibilités pour voter à l'Assemblée générale réunie à huis clos :

- donner procuration, par voie postale ou par Internet ; ou
- voter à distance, par voie postale ou par Internet.

Le formulaire papier (à télécharger sur le site de Klépierre, dans la section finance / Assemblée Générale) permettant de voter ou de donner procuration par voie postale devra être renvoyé de telle façon que le service des assemblées de Société Générale (cf. adresse ci-après) ou Klépierre puisse le recevoir au plus tard le dimanche 26 avril 2020. Il devra être dûment complété, signé et accompagné de l'attestation de participation pour les actions au porteur.

La plateforme sécurisée **Votaccess** permettant de voter ou de donner procuration par Internet sera ouverte à compter du vendredi 10 avril 2020 à 9 heures, heure de Paris, jusqu'au mercredi 29 avril 2020 à 15 heures, heure de Paris.



Questions préalables

Les actionnaires ont également la faculté de poser des questions par écrit préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale. Les questions peuvent être envoyées par courrier électronique, à l'adresse suivante : **assemblee.generale@klepierre.com**. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres nominatifs soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Si cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, Klépierre s'efforcera de traiter, dans la mesure du possible, les questions écrites des actionnaires qui seront envoyées après cette date et avant l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale ne donnera pas lieu à débat et il ne sera pas possible d'amender ou de proposer de nouvelles résolutions pendant l'Assemblée générale. Elle sera retransmise en intégralité et en direct sur le site internet de la Société.

MESURE EXCEPTIONNELLE CONCERNANT LA REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE POUR 2020

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, à l'initiative des membres du Directoire et sur la recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil de Surveillance de Klépierre a décidé le 5 avril 2020 à titre exceptionnel de diminuer la rémunération fixe des membres du Directoire, Jean-Marc Jestin et Jean-Michel Gault, de 30 % pour la période courant du 1^{er} avril au 31 décembre 2020.

MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO le 20 mars 2020. L'avis de convocation, comportant également l'ordre du jour et les projets de résolutions, a quant à lui été publié au BALO le 8 avril 2020. Les modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale figurent dans ces avis. Ces deux documents sont disponibles sur le site internet de Klépierre à l'adresse suivante : **<http://www.klepierre.com/espace-finance/communication-financiere/assemblees-generales-par-annee/>**.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, les documents et renseignements relatifs à l'Assemblée générale sont mis en ligne sur le site internet de Klépierre à l'adresse suivante : **<http://www.klepierre.com/espace-finance/communication-financiere/assemblees-generales-par-annee/>** et sont tenus à la disposition des actionnaires.

Tout actionnaire peut en outre demander par message électronique à la société Klépierre (à l'adresse suivante : **assemblee.generale@klepierre.com**) de lui envoyer, à l'adresse électronique indiquée par ses soins, les documents et renseignements auxquels il peut avoir accès préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale.

Enfin, toute information complémentaire peut également être obtenue auprès de :

Société Générale Securities Services
Service Assemblées Générales (SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS)
32 rue du Champ de Tir – CS 30812
44308 NANTES Cedex 3
France

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS

Hubert d'AILLIÈRES, Group Head of IR and financial communication

+33 (0)1 40 67 51 37 — hubert.daillieres@klepierre.com

Mengxing ZHANG, IR Officer

+33 (0)1 40 67 53 05 — mengxing.zhang@klepierre.com

Paul LOGEROT, IR Officer

+33 (0)1 40 67 53 02 — paul.logerot@klepierre.com

À PROPOS DE KLÉPIERRE

Klépierre, leader européen des centres commerciaux, associe une expertise en termes de développement, de gestion locative et d'asset management. Le portefeuille de la société est estimé à 23,7 milliards d'euros au 31 décembre 2019, et compte de grands centres commerciaux dans 12 pays en Europe continentale, qui accueillent au total 1,1 milliard de visites par an. Klépierre détient une participation majoritaire (56,1%) dans Steen & Strøm, première société foncière scandinave de centres commerciaux. Klépierre est une Société d'investissement immobilier cotée (SIIC) française, dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, et est membre des indices CAC Next 20, EPRA Euro Zone et GPR 250. Elle est aussi membre d'indices éthiques, comme le DJSI World et Europe, FTSE4Good, STOXX® Global ESG Leaders, Euronext Vigeo France 20 et World 120, et figure sur la « Liste A » du CDP. Ces distinctions soulignent l'engagement du Groupe dans une démarche proactive de développement durable, ainsi que le leadership mondial du Groupe dans la lutte contre le changement climatique.

Pour en savoir plus, veuillez consulter notre site Internet : www.klepierre.com



Certified with
wiztrust